

Décision DG-2026-14 relative à la composition du Comité local de sélection TPCAU

LE DIRECTEUR

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1 ;
 Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
 Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
 Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ensa ;
 Vu l'avis n°2026/CPS-restreint/001 du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte le 13 janvier 2026 fixant la composition nominative des comités de sélection ;
 Vu le règlement intérieur du comité de sélection de l'ensa Nantes pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) en catégorie 2,

DECIDE

Article 1^{er} : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline TPCAU est fixée à 11 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement du Maître de Conférences est fixée comme suit :

ENSA NANTES	
Référence de la fiche de poste : 2025-2129579 - Maître de Conférences des ENSA, catégorie 2	
Discipline : TPCAU	

Membres appartenant à l'ensa Nantes				
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Discipline
1	M	POTIN	Hervé	TPCAU
2	Mme	MEUNIER	Virginie	STA
3	Mme	HORSH	Bettina	STA
4	M	MORAIS	Alexandre	TPCAU
Membres extérieurs à l'ensa Nantes				
6	Mme	BADIA	Marie-Hélène	TPCAU
7	M	DOUCERAIN	Pierre	TPCAU
8	M	MARCHAL	Damien	ATR
9	Mme	SOURDRIL	Anne-Laure	STA
10	Mme	LEROY	Marine	TPCAU
11	M	BOURIETTE	Christophe	SHS-A
12	Mme	PORTNOÏ	Anne	TPCAU

Article 3 : Madame Marie-Hélène BADIA, Maîtresse de Conférences de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

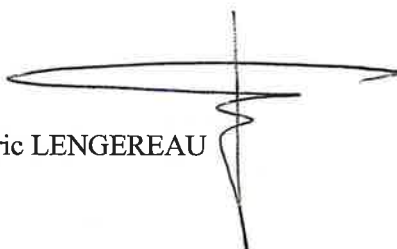
Article 4 : Monsieur Pierre DOUCERAIN, Maître de Conférences de l'ensa Paris Belleville, est désigné en qualité de Vice-Président/suppléant à la présidence, de ce comité de sélection.

Article 5 : Monsieur Hervé POTIN, Maître de Conférences de l'ensa Nantes, est désigné en qualité de référent interne de ce comité de sélection.

Article 6 : Le comité de sélection TPCAUI fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2026, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidats retenus, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : Les services administratifs de l'ensa Nantes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes le 28 janvier 2026


Éric LENGEREAU